

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 7

Votants : 9

L'an deux mil vingt trois

Le 9 juin à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 01 juin 2023

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jérôme VRAY, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseillers municipaux.

Excusés : Mr Jean-Baptiste WILLAUME donne pouvoir à Madame Christelle MASSON, Mme Cindy CHARLES donne pouvoir à Monsieur Laurent GRIOT

Secrétaire de séance : Mme Vanessa ZIGLER DESTOUR

Objet : Tarif cantine 2023-2024

Madame le Maire informe les membres du conseil Municipal, qu'en accord avec la commission de fonctionnement du RPI, et l'ensemble du RPI, la proposition de facturation du repas est de 4.50€ TTC par enfant dès le 1^{er} septembre 2023. Le fournisseur des repas reste la société Newrest pour l'ensemble du RPI.

Le conseil Municipal avec 8 voix pour et une abstention accepte ce nouveau coût.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 09 juin 2023

Le secrétaire de séance
Vanessa ZIEGLER DESTOUR

Le Maire
Christelle MASSON

